

SORTIR PLUS

TRANSPORTS

CHEQUES TAXIS

SORTIR PLUS

PAM 91

MON COPILOTE

SNCF

BONS DE TRANSPORT VSL ET
AMBULANCE

PASS NAVIGO / AMETHYSTE

PASS'LOCAL



01 69 63 29 70

Retrouvez l'ensemble des
fiches pratiques sur notre
site internet
www.nepale.fr

Principe

Service développé par l'Agirc-Arrco permettant d'effectuer des déplacements divers : se rendre à la gare, chez le coiffeur, retrouver des amis, faire des courses, voir des spectacles.

Conditions

A partir de 75 ans, et sans limite d'âge, pour les retraités affiliés à Agirc-Arrco.

Démarche

- un conseiller SORTIR PLUS organisera avec vous votre sortie après avoir contacté le 0 971 090 971 (de 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi). Un formulaire vous est ensuite envoyé par courrier, à remplir et retourner à votre caisse de retraite (adresse mentionnée sur le formulaire).
- votre accompagnateur se rendra à votre domicile à l'heure convenue entre votre conseiller SORTIR PLUS et vous.
- l'accompagnateur vous accompagne ensuite à l'endroit défini.
- une fois arrivé à destination, l'accompagnateur pourra, selon votre choix, vous attendre ou se rendre avec vous à votre activité.
- l'accompagnateur vous raccompagne ensuite chez vous à l'heure souhaitée.

Montant

Un chéquier d'une valeur de 150€ vous est ensuite envoyé (15 chèques), renouvelable 3 fois par an.

Coût

Une participation financière de 15€ est nécessaire pour le premier chéquier, 25€ pour le deuxième chéquier et 30€ pour le troisième chéquier.

Le paiement de ce service s'opère par le biais d'un Chèque Emploi Service Universel (CESU) Sortir Plus. Les chèques Sortir Plus permettent uniquement de payer cette prestation.

Le coût de chaque sortie est fonction de la distance et du temps de trajet. Le montant et le nombre de chèques Sortir Plus sera fixé avec vous lors de l'organisation de chaque sortie.